



N°03
19/05/2017



Animateur filière
Séverine BOURDA
FREDON Aquitaine
s.bourda@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Jardins, espaces végétalisés
et infrastructures - Edition
Littoral N°X du J/M/2017 »*



Edition Littoral Nouvelle-Aquitaine

Départements 17/33/40/64/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Maladies

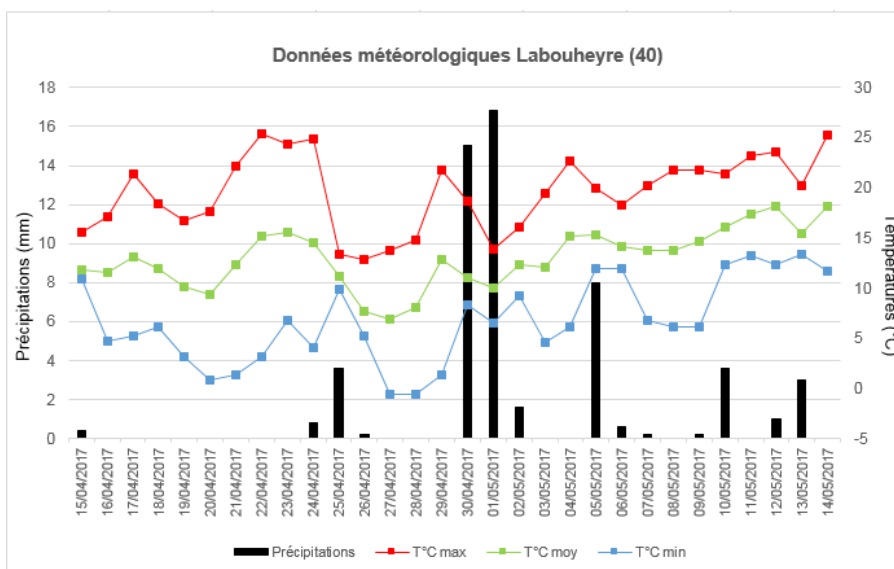
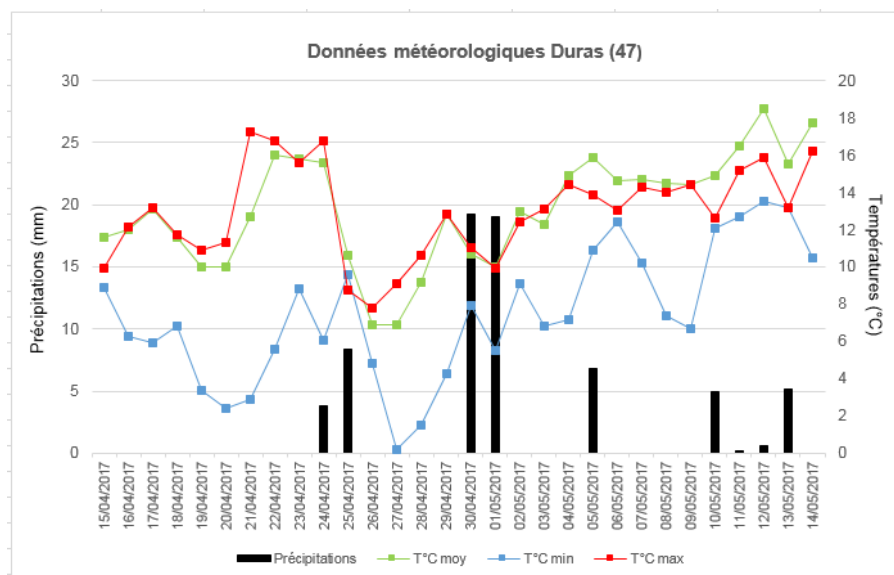
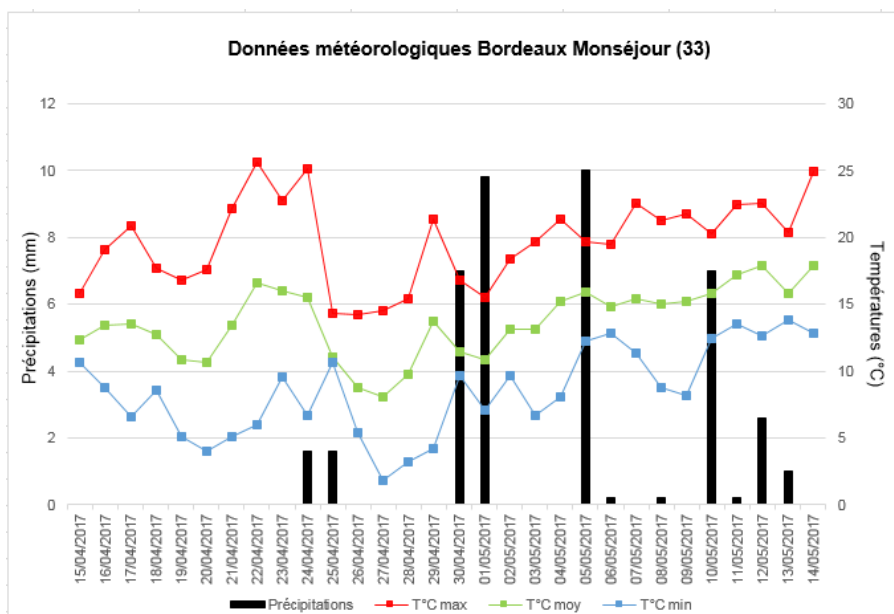
- **Anthraxose du platane** : quelques symptômes observés.
- **Oïdium sur chêne** : symptômes observés, parfois très présents.

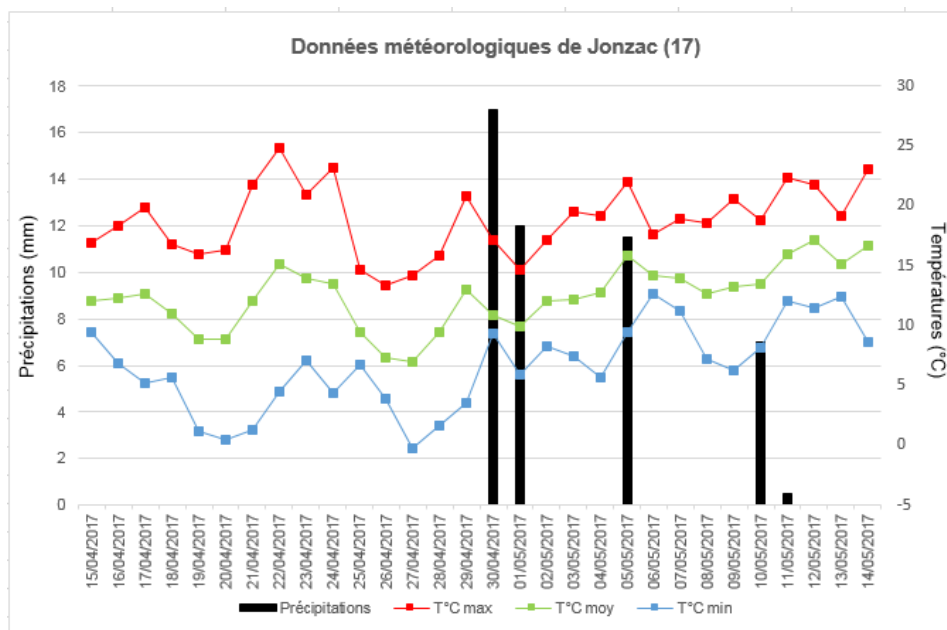
Ravageurs

- **Pyrale du buis** : les chrysalides sont repérées.
- **Mineuse du marronnier** : mines bien visibles, les larves se développent.
- **Tigre du platane** : 1^{ères} dépigmentations sur feuille observées.
- **Cynips du châtaignier** : galles encore fermées.
- **Hyponomeute du fusain** : larves en pleine activité.
- **Papillon palmivore** : vol des adultes imminent.

Conditions climatiques

Le mois d'avril a connu de fortes températures mais aussi une vague de gelée en fin de mois. Les précipitations ont été faibles, asséchant parfois sévèrement les sols.





Maladies

- **Anthraxose du platane** *Apiognomonina veneta*

Quelques symptômes d'anthraxose sont visibles sur les feuilles.

Rappel des symptômes : nécroses le long des nervures. Elles peuvent s'étendre jusqu'au pétiole.



Anthraxose du platane

Photo : S. Bourda, FREDON Aquitaine

Evaluation du risque : la hausse des températures devrait ralentir voire stopper la progression de la maladie. Les platanes sont pour le moment faiblement atteints.

Mesures prophylactiques : taillez et éliminez les rameaux desséchés par l'anthraxose. Ramassez systématiquement les feuilles mortes tombées au sol.

• Oïdium sur chêne

Le champignon hiverne principalement entre les écailles des bourgeons et plus rarement dans les feuilles tombées au sol.

A la fin du printemps, un **feutrage blanc caractéristique** s'observe sur les deux faces des feuilles. Les périodes estivales sèches accentuées par des pluies sont favorables au développement du champignon. Les gelées tardives favorisent également l'action de l'oïdium.

Symptômes :

- Sur les feuilles (les deux faces) des arbres : présence d'un feutrage blanc caractéristique.
- Dessèchement-brunissement des feuilles, puis chute prématurée.
- Plus rarement (automne), présence de petites ponctuations globuleuses noires sur les feuilles à terre.

Le champignon occasionne un dessèchement plus ou moins rapide des feuilles et plus particulièrement des pousses qui apparaissent à partir de juin. L'oïdium peut provoquer d'importants affaiblissements sur les jeunes sujets.

Des symptômes d'oïdium sont actuellement observés.

Mesures prophylactiques : éliminez les organes atteints.



Oïdium sur chêne

Photo : S. Bourda, FREDON Aquitaine

Ravageurs

• **Pyrale du buis** *Cydalima perspectalis*

Les premières chrysalides ont été repérées cette semaine (semaine 20). Aucun papillon n'est encore intercepté dans les pièges suivis par la FREDON Aquitaine.

Evaluation du risque : la chrysalide ne s'alimente pas. Les buis auront donc un moment de répit pendant toute la phase de nymphose et pourront développer de nouvelles feuilles. Les papillons vont bientôt émerger. Il est encore temps d'installer des pièges à phéromones.

Mesures prophylactiques : lorsque l'infestation est repérée de manière précoce, les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé (le compostage tel quel est à proscrire). Dans le cas d'une forte infestation, l'arrachage des sujets en intégralité permet de limiter la propagation du ravageur.

Il existe également des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, se référer à la note de service DGAL/SDQSPV/2017-289 du 28/03/2017 accessible à l'adresse :

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2017-289>



Chrysalide de pyrale du buis
Photos : S. Bourda -FREDON Aquitaine

- **Tigre du platane** *Corythucha ciliata*

Les tigres sont visibles sous les feuilles mais les larves ne sont pas encore observées. Les premières dépigmentations dues à l'activité de nutrition des adultes sont repérées.

Evaluation du risque : les populations de tigres sont peu nombreuses pour l'instant. Le risque de nuisance est faible. L'apparition des larves est imminente.



Tigre sous feuille de platane
Photo : S. Bourda - FREDON Aquitaine

- **Mineuse du marronnier** *Camerarie ohridella*

La première génération issue des papillons est en cours de développement. Chaque larve se développe dans une mine qui croit au fur et à mesure de la croissance larvaire. Des captures de papillons sont encore enregistrées mais en effectif inférieur aux semaines précédentes. Le pic de vol est donc dépassé.

Evaluation du risque : les mines sont déjà bien présentes sur les feuilles de marronnier. Leur nombre laisse présager d'importants dégâts à venir et à terme, une chute prématurée des feuilles.

Mesures prophylactiques : la méthode la moins coûteuse pour diminuer les populations est le ramassage et l'élimination des feuilles tombées au sol (avant l'émergence des papillons). Un ramassage minutieux des feuilles sous l'arbre ainsi que dans les zones à proximité des marronniers, permet d'éliminer l'insecte qui hiverne dans ces dernières. Cela pourra limiter les dégâts la saison suivante.



Mines et larve de mineuse

Photos : S. Bourda - FREDON Aquitaine

- **Cynips du châtaignier** *Dryocosmus kuriphilus*

Les galles sont encore vertes et fermées, renfermant les larves de cynips.

De nouveaux signalements ont été reçus semaine 19 (08 au 12 mai) et cette semaine en Gironde.

Rappel :

Le cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) est un ravageur spécifique du châtaignier, originaire de Chine. Les adultes sont des micro-hyménoptères (2,5 à 3 mm de long) et les larves sont blanches.

Tous les châtaigniers des parcs, jardins, vergers, bois et des zones sauvages sont susceptibles d'être affectés par ce parasite qui empêche le développement des fruits. Les galles restent fermées jusqu'en juin, les adultes percent ensuite un trou dans la galle pour en sortir.

Evaluation du risque : les larves de cynips sont en plein développement. Les adultes n'ont pas émergé. **Il n'y a pas encore de risque de diffusion d'adultes de Cynips.** Cependant, les galles ralentissent l'émergence des feuilles de l'année, et une forte infestation peut amener à affaiblir sévèrement l'arbre atteint (réduction de croissance).

Mesures prophylactiques : dans le cas de la découverte de quelques galles, en début d'infestation et seulement dans le cas où elles sont encore fermées (absence de trous de sortie des adultes), il est possible de limiter l'attaque en les détruisant : retirez les organes végétaux porteurs de galles et brûlez-les (incinérateur fermé). La fenêtre de temps pour agir est réduite : depuis l'apparition des galles jusqu'à fin mai.

- **Hyponomeute du fusain** *Yponomeuta evonymella*

L'Hyponomeute du fusain est un organisme de la famille des *Yponomeutidae*, faisant partie du groupe des teignes. Sa plante hôte est le fusain (mais d'autres plantes, arbres, arbustes et arbres fruitiers peuvent être concernées).

Les chenilles d'hyponomeutes (corps jaune à points noirs avec tête noire) tissent des toiles dans le feuillage pour se protéger et dévorent les feuilles. Elles ne sont pas urticantes, elles sont donc inoffensives pour l'Homme. Les adultes, **papillons nocturnes** blancs tachetés de points noirs **émergent de juin à août**. Les larves issues de leur reproduction passent l'hiver dans le feuillage, et reprendront leur activité au printemps suivant.

Les dégâts engendrés par les chenilles peuvent être très importants (jusqu'à 80% du feuillage peut disparaître). Les arbres et arbustes touchés connaîtront un ralentissement momentané de croissance. Ils donneront un nouveau feuillage après l'attaque.

Des larves en pleine activité sont actuellement observées. Les adultes devraient émerger prochainement, avec l'augmentation des températures.

Mesures prophylactiques : dans le cas de la découverte de toiles et de chenilles en début d'infestation, couper les rameaux porteurs de nids et éliminer-les (incinérateur fermé).



Larves et adulte d'hyponomeute

Photos : (gauche) Sandrine Photos, Esprit Nature / (droite) S. Bourda - FREDON Aquitaine

- **Papillon palmivore argentin** *Paysandisia archon*

Originaire d'Argentine, le papillon palmivore est de plus en plus présent en Aquitaine.

Rappel des symptômes :

- Perforations des palmes.
- Présence de sciure en bas du palmier.
- Reste d'exuvie accrochée au stipe.

La période de vol des adultes s'étale de mai à septembre, et le vol actif s'observe généralement entre 11h et 15h.

Le papillon est facilement reconnaissable et caractéristique (pouvant aller jusqu'à 11 cm d'envergure).

Evaluation du risque : les 1^{ers} adultes vont émerger. Surveillez vos palmiers : la présence d'exuvies ou d'adultes confirmeront une infestation. Mettez en place une gestion du risque au début du développement des chenilles (mois de juin).

Votre participation au dispositif de surveillance est fondamentale. Tout cas suspect (dégât ou insecte) doit être signalé à la FREDON ou à la DRAAF Aquitaine qui se chargera du diagnostic.

Mesures préventives :

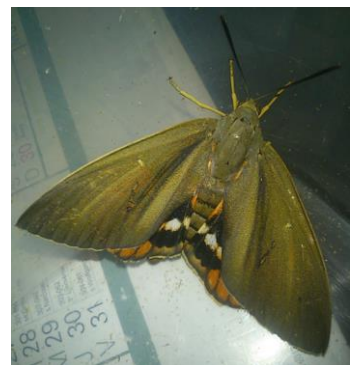
- Privilégier les approvisionnements en palmiers issus de zones indemnes et vérifier l'état phytosanitaire des plantes achetées.
- Préférer les sujets de petite taille, plus accessibles à une observation des symptômes.
- Isoler les palmiers récemment achetés, pour une durée minimale de 6 mois d'observation, avant de les planter sur leur site de destination.
- Éviter de tailler les palmiers en période de vol des adultes (mai à septembre).
- Surveiller les nouvelles plantations, et en cas de contamination suspectée, entourer les palmiers d'une voile d'hivernage ou d'une toile *insecte-proof* pour emprisonner le papillon dans l'attente de la confirmation de la contamination.



Perforations des palmes



Exuvie



Papillon

Photos : S. Bourda - FREDON Aquitaine

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, sur colza/tournesol/féverole/luzerne (à choisir selon la culture), en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures – Edition Littoral - sont les suivantes : les collectivités d'Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".